



BALANCE DES COMPTES

Date :
N/Réf :
V/Réf :
Objet :
Suivi par :

CHARGES	2010	2011
Matériel et Prestations extérieures/réseau <i>dont conventions EDF sur projets locaux</i>	395 592,67	736 524,32
Frais de déplacements et rencontres <i>membres et équipe RNF</i>	193 117,07	138 363,57
Diffusion d'information <i>envoi postaux et électroniques, frais tél. etc.</i>	29 838,19	30 158,97
Frais de fonctionnement RNF <i>dont matériel</i>	112 380,35	138 037,01
Moyens humains <i>équipe salariée</i>	944 574,45	1 013 093,65
	18 ETP	19 ETP
total charges hors fonds dédiés	1 675 502,73 €	2 056 177,52 €

RESSOURCES	2010	2011
Cotisations des membres	65 115,00	79 070,00
Subvention MEDDTL <i>dont CPO</i>	981 550,00	1 120 000,00
Subventions collectivités territoriales	154 000,00	154 500,00
Subventions autres	27 000,00	7 245,00
Aides financières privées, mécénat	312 974,20	408 480,00
Ressources diverses <i>Ventes, produits financiers, dons etc..</i>	107 940,07	68 122,93
Ventes GEH Tenue Uniforme	979,70	229 655,60
total produits hors fonds dédiés	1 649 558,97 €	2 067 073,53 €

Report ress. exercices antérieurs	456 834,11	435 818,00
Engagt à réaliser / ress. affectées	418 206,71	426 222,50

total charges	2 093 709,44 €	2 482 400,02 €
total produits	2 106 393,08 €	2 502 891,53 €
Résultat	12 683,64 €	20 491,51 €

Quetigny, le 1er mars 2012

Le Président,
Guy-François FRISONI

Le Trésorier,
Bruno TISSOT

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet Emmanuel Chevignard
CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD
COMMISSARIAT AUX COMPTES
3, allée des Corvées
21240 TALANT
Tél. 03 80 55 44 80
Fax 03 80 57 69 58

RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE
BP 100 - 21803 QUETIGNY CEDEX
Tél. 03.80.48.91.00
Fax 03.80.48.91.01

Aujourd'hui, la terre de demain

6 bis, rue de La Gouge
B.P. 100
21803 Quetigny
cedex

Téléphone :
03 80 48 91 00
Télécopie :
03 80 48 91 01

rnf@espaces-naturels.fr
www.reserves-naturelles.org

Association Loi 1901
Code NAF 9499 Z
SIRET 42843483100023

C. E. C

EXPERTISE
COMPTABLE

COMMISSARIAT
AUX COMPTES

Emmanuel Chevignard

**RESERVES NATURELLES
DE FRANCE
(C.P.R.N.)**

Association Loi de 1901

Siège social : 6 Bis Rue de la Gouge
21800 QUETIGNY

SIRET : 428 434 831 00023

A.P.E : 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- **Le contrôle des comptes annuels de l'Association RESERVES NATURELLES DE FRANCE tels qu'ils sont joints au présent rapport.**
- **La justification de nos appréciations.**
- **Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

*3, Allée des Corviés
B.P. 105
21 242 Talant Cedex*

TÉL : 03 80 55 44 80
FAX : 03 80 57 69 58

ec@e-chevignard.com

S.A.S. AU CAPITAL DE 80 000 €
R.C.S. DIJON 341 846 400
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE
LA RÉGION DE DIJON ET À LA
COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES DE DIJON
N° DE T.V.A. INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 19 341 846 400 • APE 6920Z

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nos appréciations se sont entre autres appuyées sur des contrôles :

- **Des fonds dédiés, qui permettent de suivre les engagements pris par l'Association et le report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.**

Nous nous sommes assurés que les fonds dédiés comptabilisés correspondent à des ressources non utilisées relatives à des projets en cours de réalisation.

- **Des encaissements de subventions.**

Nous avons contrôlé l'existence de conventions de subvention signées par l'Association ainsi que leur encaissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Talant,
Le, 19 mars 2012

Le Commissaire aux Comptes,
Cabinet Emmanuel CHEVIGNARD



Emmanuel CHEVIGNARD

ANNEXE COMPTABLE - EXERCICE 2011

Total du bilan avant répartition :

1 473 888,10 €

Résultat :

20 491,51 €

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 1er mars 2012 par le conseil d'administration.

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les **conventions comptables** ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a également appliqué le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la **méthode des coûts historiques**.

Méthode utilisée pour les amortissements : ils sont calculés suivant le **mode linéaire** en fonction de la durée de vie prévue.

Selon les statuts, le bilan, le compte de résultat, le compte analytique de résultat, le rapport de gestion constitué, notamment, des rapports moral et financier sont soumis à l'approbation des adhérents lors de l'assemblée générale statutaire qui aura lieu le 4 avril 2012.

Engagements :

1. Engagements en matière de droit individuel à la formation (D.I.F.) :

Dans le cadre de l'obligation d'information liée au Droit Individuel à la Formation (D.I.F.), instaurée par la Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, notre association a comme engagements à la date du bilan dont la présente fait partie intégrante :

- o Volume d'heures de formation cumulé par rapport aux droits acquis aux salariés présents : 1692 heures.
- o Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande : 1678 Heures.

Nous avons retenu les hypothèses suivantes :

- Date d'application à compter du 1er janvier 2005.
- Prise en compte de l'ensemble du personnel présent ayant au moins un an d'ancienneté révolu au 1er janvier 2011.
- Calculs à partir des heures acquises au 31 décembre 2011 et des heures non dépensées.

Selon le choix laissé par la réglementation en vigueur, cet engagement n'a pas fait l'objet de la constitution d'une provision comptable dans les comptes sociaux au 31 décembre 2011.

2. Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite :

Le montant des indemnités de départ en retraite au 31/12/2011 s'élève à 155 546 €. Ce montant correspond à la dernière évaluation connue des droits acquis au titre de la retraite. Une provision est constituée à compter de cette année, d'une somme de 15 000 € par an, jusqu'à atteindre le montant total.

3. Mise à disposition des salariés :

L'association fait partie d'un groupement d'intérêt public (GIP) : l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) basé à Montpellier. A ce titre, en 2011, elle a mis à disposition de cette structure, deux salariées.

**CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

3, allée des Corvées

21240 TALANT

Annexe comptable - exercice 2011 - RNF - février 2012

Tel. 03 80 55 44 80

Fax 03 80 57 69 58

Information significative sur les modalités de comptabilisation des fonds dédiés

Les dépenses venant en contrepartie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis et qui ne sont pas encore engagées à la date de clôture sont affectées en compte de "fonds dédiés". Ces provisions sont comptabilisées par le biais du compte 689 afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre la réalisation dudit projet.

L'utilisation des fonds est constatée par le biais du compte 789 "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs" qui permet de suivre la contrepartie des fonds affectés.

Conformément à la législation, des tableaux de suivi sont fournis dans l'annexe.

Autres points :

Procédure de partie civile : l'action en partie civile engagée en 2009 relative à la pollution de la réserve naturelle des Coussouls de Crau s'est poursuivie.

II. DESCRIPTION DU PROJET ASSOCIATIF

L'objet de l'association consiste à mettre en oeuvre tous les moyens pour assurer une information régulière entre les différentes réserves naturelles, pour fournir une assistance technique aux organismes chargés de réaliser et de gérer ces réserves, pour faire connaître le résultat de ces études et réflexions à toutes les instances qui lui sembleront utiles, notamment au Ministère chargé de la protection de la nature.

III. FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Les ressources de l'association se composent principalement de :

- subventions de la DEB,
- mécénat de la Fondation EDF DiversiTerre,
- subventions de collectivités locales et territoriales,
- adhésions des membres,
- autres mécénat et participations diverses.

Ces subventions sont utilisées pour l'animation du réseau, le suivi et la réalisation des projets Fondation l'exécution des contrats avec la DEB

	Ressources	
	2010	2011
Ministère en charge de l'Ecologie	981 550 €	1 120 000 €
DiversiTerre	200 000 €	200 000 €
autres subventions dont Régions	181 000 €	161 745 €
autres aides financières	112 974 €	157 580 €
autofinancement dont adhésions E.D.F et Régions	174 035 €	129 970 €
report des exercices antérieurs	456 834 €	435 818 €
	2 106 393 €	2 205 113 €

IV. VARIATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES	
à la clôture de l'exercice précédent	271 499,22 €
affectation du résultat 2010	+ 12 683,64 €
résultat 2011	+ 20 491,51 €
total des fonds propres au 31/12/2011	304 674,37 €

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD
COMMISSARIAT AUX COMPTES

3, allée des Corvées

21240 TALANT

Annexe comptable - exercice 2011 - RNF - février 2012

Tel: 03 80 55 44 80

Fax 03 80 57 69 58

V . NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE				
<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
Immobilisations corporelles	135 568 €	22 604 €	22 926 €	135 246 €
Immobilisations incorporelles	26 874 €	3 093 €	0 €	29 967 €
Immobilisations financières	5 404 €	1 250 €	0 €	6 654 €
total	167 846 €	26 947 €	22 926 €	171 867 €
Amortissements immo.corporelles	102 484 €	16 529 €	16 293 €	102 720 €
Amortissements immo.incorporelles	17 718 €	7 547 €	0 €	25 265 €
total	120 202 €	24 076 €	16 293 €	127 985 €

SUBVENTIONS d'équipement				
<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
Subventions équipement	15 000 €	0 €	0 €	15 000 €
Amortissements subv. équipement	7 097 €	5 000 €	0 €	12 097 €

ETAT DES CREANCES			
	<i>montant brut</i>	<i>à 1 an au plus</i>	<i>à plus d'un an</i>
Actif immobilisé	6 654 €	0 €	6 654 €
Actif circulant	468 413 €	457 784 €	10 629 €
total	475 067 €	457 784 €	17 283 €

VI . NOTES SUR LE BILAN PASSIF

ETAT DES DETTES			
	<i>montant brut</i>	<i>à 1 an au plus</i>	<i>de 1 à 5 ans</i>
fournisseurs	206 306 €	206 306 €	0 €
fiscales et sociales	164 964 €	164 964 €	0 €
autres dettes	6 151 €	6 151 €	0 €
total	377 421 €	377 421 €	0 €

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD
COMMISSARIAT AUX COMPTES

3, allée des Corvées

21240 TALANT

Annexe comptable - exercice 2011 - RNF - février 2012

Tél. 03 80 55 44 80

Fax 03 80 57 69 58

EVOLUTION DES COMPTES "FONDS DEDIES" DU BILAN 2010 AU BILAN 2011

1940 : Fonds dédiés sur fonctionnement exercices antérieurs

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
194006 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2006	700,00 €	0,00 €	700,00 €	0,00 €
194007 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2007	27 214,00 €	0,00 €	3 200,00 €	24 014,00 €
194008 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2008	108 700,00 €	20 000,00 €	93 400,00 €	35 300,00 €
194009 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2009	34 350,00 €	0,00 €	23 850,00 €	10 500,00 €
194010 : Fonds dédiés sur fonctionnement 2010	321 761,71 €	0,00 €	198 250,00 €	123 511,71 €

1941 : Fonds dédiés sur opérations de mécénat exercices antérieurs

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
194105: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2005	7 625,00 €	0,00 €	0,00 €	7 625,00 €
1941052: Fonds dédiés sur opérations mécénat antérieur	22 915,00 €	6 295,00 €	6 835,00 €	22 375,00 €
194106: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2006	31 868,00 €	0,00 €	13 253,00 €	18 615,00 €
194107: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2007	47 682,00 €	0,00 €	21 000,00 €	26 682,00 €
194108: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2008	23 750,00 €	0,00 €	23 750,00 €	0,00 €
194109: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2009	42 000,00 €	0,00 €	5 252,00 €	36 748,00 €
194110: Fonds dédiés sur opérations mécénat 2010	96 445,00 €	0,00 €	66 328,00 €	30 117,00 €

194 : Fonds dédiés sur exercice 2010

<i>Valeurs brutes</i>	<i>à l'ouverture</i>	<i>augmentation</i>	<i>diminution</i>	<i>à la clôture</i>
194011 : Fonds dédiés sur fonctionnement	0,00 €	346 888,50 €	0,00 €	346 888,50 €
194111: Fonds dédiés sur opérations mécénat antérieures affectées	0,00 €	200 000,00 €	120 666,00 €	79 334,00 €

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD
COMMISSARIAT AUX COMPTES

3, allée des Corvées

21240 TALANT

Annexe comptable - Exercice 2011 - RNF - février 2012

Tél. 03 80 55 44 80

Fax 03 80 57 69 58

EVOLUTION DES COMPTES 689 ET 789

689		789	
au 31/12/2011	426 223 €	au 31/12/2011	435 818 €

EVOLUTION DES COMPTES 4687

468700		Produits divers à recevoir sur 2011	
au 31/12/2011			6 342 €
	Produits à recevoir	6 342 €	

VII. DETAIL PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS		&	CHARGES	
Produits constatés d'avance	12 180 €		Charges constatées d'avance	18 641 €

VIII. DETAIL PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS			
Charges exceptionnelles	5 758 €		Produits exceptionnels 9 204 €
Charges exceptionnelles divers	2 325 €		Accor remboursement tickets restaurant 2010
Charges except /cession immo	3 057 €		Régularisations 2009 & 2010
Ajustement cotisations sociales	376 €		Régularisation cotisations sociales
			Amort. Subv équipement
			Uniformation - rembst 1% CDD

IX. DETAIL CHARGES A PAYER

Charges à payer au 31/12/2011		
408	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 907 €
4308	Dettes fiscales et sociales	76 613 €
428	Charges de personnel à payer	87 239 €
468	Autres dettes	0 €

CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD
COMMISSARIAT AUX COMPTES

3, allée des Corvées

21240 TALANT

Annexe Comptable - exercice 2011 - RNF - février 2012

Tél. 03 80 55 44 80

Fax 03 80 57 69 58